Département de la CORREZE

Commune de SEILHAC

Nombre de Membres:

En exercice: 19

Présents: 17

Votants: 17

Délibération N° 059-2022

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMICE DEPARTEMENTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux le premier du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de M. GERAUDIE Marc, maire.

Date de convocation du Conseil : le 25 novembre 2022

Présents:

MM CHAMBRAS, FOURCHES, GERAUDIE, LEYRIS, MANCI, MAZEAUD, ORLIANGES, RHODES,

Mmes BOUDRIE, CERTAIN, CLEDIERE, CROUZETTE, MARLINGE, NOEL, POUGET, VERDEYME, VILLATOUX

Absents excusés :

MM COLBORATI et VILLETTE

Secrétaire de Séance : M. MAZEAUD Georges

M. le maire indique avoir reçu une demande de la part du comice agricole cantonal pour l'attribution d'une subvention.

La somme de 100€ est proposée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- Attribue au comice agricole cantonal une subvention de 100€
- Charge le maire de mettre en œuvre cette décision

Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus. Le maire, Marc Géraudie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211925508-20221201-D059-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2022 Affichage : 06/12/2022